

14 mars 2016

PROVINCE DE  
QUÉBEC  
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le  
14 mars 2016 à dix-neuf heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Benoît Lauzon et les  
Conseillers suivants :

Léonard Raby, Jean Lanthier, Jason Carrière, René Ouellet,  
Hélène Laprade.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le  
Maire au fauteuil, le Secrétaire-trésorier et Directeur général Mario Boyer et l'Adjoint  
au directeur et responsable des loisirs Hugo Blais sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance :
  - a) Dépôt du certificat : PPCMOI adresses civiques impaires 191 à 225 rue Guy Lafleur;
  - b) Dépôt du certificat : Règlement N° 03-2016.
7. Rapports comités / commissions :
  - a) Commission Jeunesse.
8. Avis de motion :
  - a) Règlement sur la tarification des services rendus (exercice financier 2016) ;
  - b) Règlement sur la tarification des loisirs (camp de jour) (exercice financier 2016) ;
  - c) Règlement concernant l'interdiction de fumer dans certains parcs, terrains de jeux, espaces verts aménagés et propriétés de la Ville de Thurso.
9. Adoption de Règlements.
10. Commission Administrative :
  - a) Adhésion 2016-2017 - Carrefour action municipale et famille ;
  - b) Assemblée générale Tricentris; Carol Danis ;
  - c) Inscription/déplacement congrès UMQ 2016 ;
  - d) Taxes impayées;
  - e) Affichage équité salariale ;
  - f) Grille salariale des employés non syndiqués ;
  - g) Signatures : offre d'achat partie de lot 4 653 357 ;
  - h) Cocktail après budget gouv. Québec : Benoit Lauzon ;
  - i) Quote-part MRC Papineau ;
  - j) Déplacement à Québec – rencontres professionnelles : Benoit Lauzon/Mario Boyer ;
  - k) Signatures : ententes de service cadres.
11. Commission de Sécurité :
  - a) Équipements sécurité incendie : Acklands Grainger ;
  - b) Congrès annuel Ass. des Chefs Sécurité Incendie du Québec : Jacques Legault;
  - c) Grille salariale 2016-2020 des pompiers ;
  - d) Priorité en sécurité routière : avis à la SQ ;
  - e) Formation Pompier I ;
  - f) Pompiers : tarif minimum de base.
12. Commission des Travaux publics :
  - a) Localisation de fuite – mandat ;
  - b) Rehaussement du barrage – modifications plans d'ingénierie : CIMA+ ;
  - c) Remplacement variateur de vitesse pompe – eaux usées : Ent. Électricité R. Desjardins.
13. Commission de l'Urbanisme et de l'Environnement :
  - a) Huche bureau inspecteur en bâtiment : Imprimerie Papineauville ;

14 mars 2016

- b) Solutions et plan de travail PIRVP : WSP.
- 14. Commission de l'Aménagement et de l'Embellissement du territoire :
- 15. Commission des Loisirs, des arts et de la Culture :
  - a) Zumbathon ;
  - b) Interrupteur air climatisé centre communautaire : RGCV ;
  - c) Défi Gatineau – Tremblant ;
  - d) Réfection parc de planche à roulettes : Papillon Skate Parc inc. ;
  - e) Engagement moniteurs-monitrices Camp de jour/piscine ; (2)
  - f) Festival Thurso en musique – poubelles/cendriers ;
  - g) Festival Thurso en musique – travaux électriques : Ent. Électricité R. Desjardins. (3)
- 16. Rapport du maire.
- 17. Nouvel Avis de Motion.
- 18. Divers :
  - a) Inscription/déplacement formation ADMQ-la gestion financière municipale : M. Boyer;
  - b) Paiement factures #23484 & #23485 : Transport Michel Deschamps ;
  - c) Paiement facture : Porte Interprovincial Inc.;
  - d) Participation Table de concertation des aînés ;
  - e) Permission de voirie MTQ ;
  - f) Appui au système d'éducation public québécois ;
  - g) Système téléphonie IP : paiement frais fixes ;
  - h) Réparation portes aréna – paiement travaux : Portes Interprovincial Inc. ;
  - i) Approbation d'emplacement ligne de Bell – travaux ponceau ;
  - j) Paiement de factures à Quadrivium ;
  - k) Signature – adhésion/inscription services en ligne : Emploi Québec.
- 19. Parole au public.
- 20. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2016-03-078

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-079

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 8 février 2016 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 8 février 2016 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-080

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

14 mars 2016

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2016-01-24 au 2016-02-20 totalisant 51 948.14 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2016-02-08 au 2016-02-24 totalisant 101 449.12 \$ (No : 42740 à No : 42813) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2016-02-29 totalisant 52 419.18 \$ (No : 2006 à No : 2042) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2016-02-29 totalisant 47 012.67 \$ (No : 221 à No : 226).

Adoptée à l'unanimité.

#### AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par Monsieur René Ouellet, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sur la tarification des services rendus (exercice financier 2016).

CONFORMÉMENT, à l'article 356, 2<sup>e</sup> alinéa, de la Loi sur les cités et villes, demande de dispense de lecture est faite en même temps que le présent avis de motion et une copie du dit règlement est immédiatement transmise aux membres du conseil présents.

#### AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par Monsieur Léonard Raby, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sur la tarification des loisirs (camp de jour) (exercice financier 2016).

CONFORMÉMENT, à l'article 356, 2<sup>e</sup> alinéa, de la Loi sur les cités et villes, demande de dispense de lecture est faite en même temps que le présent avis de motion et une copie du dit règlement est immédiatement transmise aux membres du conseil présents.

#### AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par Madame Hélène Laprade, conseillère, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un règlement concernant l'interdiction de fumer dans certains parcs, terrains de jeux, espaces verts aménagés et propriétés de la Ville de Thurso.

CONFORMÉMENT, à l'article 356, 2<sup>e</sup> alinéa, de la Loi sur les cités et villes, demande de dispense de lecture est faite en même temps que le présent avis de motion et une copie du dit règlement est immédiatement transmise aux membres du conseil présents.

14 mars 2016

Rés. : 2016-03-081

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le renouvellement d'adhésion pour l'année 2016-2017 au Carrefour action municipale et famille, pour une cotisation de 74 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-082

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le déplacement de M. Carol Danis, conseiller, à l'assemblée générale 2016 de Tricentris qui aura lieu le 14 avril 2016 à 19 h, au Théâtre le Patriote au 258, rue Saint-Venant à Sainte-Agathe-des-Monts.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-083

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement des personnes ci-dessous aux assises 2016 de l'UMQ, qui se tiendra les 12 et 13 mai 2016 à Québec, au coût de 775 \$ plus taxes par participant, à savoir :

- M. Benoit Lauzon, maire
- M. Mario Boyer, secrétaire-trésorier & directeur général
- M. Léonard Raby, conseiller
- Mme Hélène Laprade, conseillère
- M. Carol Danis, conseiller

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-084

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal d'obtenir le remboursement des taxes impayées :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

14 mars 2016

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le transfert à nos aviseurs légaux de tous les comptes de taxes impayées ci-dessous qui n'auront pas conclu une entente satisfaisante de remboursement dans les quinze jours de la présente résolution :

0251-13-3431	██████████	16/02/2015	2 889.89
		15/02/2016	<u>3 079.49</u>
			5 969.38+ intérêts et pénalité
0251-13-5733	██████████	16/02/2015	2 610.46
		15/02/2016	<u>2 725.76</u>
			5 336.22 + intérêts et pénalité
0251-46-7498	██████████	16/02/2015	2 122.34
		15/02/2016	<u>2 918.11</u>
			5 040.45+ intérêts et pénalité
0251-53-9178	██████████	08/03/2015	1 988.25
		15/02/2016	<u>1 917.87</u>
			3 906.12 + intérêts et pénalité
0251-88-8751	██████████	16/02/2015	2 187.92
		15/02/2016	<u>2 561.90</u>
			4 749.82 + intérêts et pénalité
0251-94-9485	██████████	19/05/2015	1 080.70
		15/02/2016	<u>1 727.86</u>
			2 808.56 + intérêts et pénalité
0251-95-9721	██████████	14/02/2014	267.83
		16/02/2015	1 439.16
		15/02/2016	<u>1 432.17</u>
			3 139.16 + intérêts et pénalité
0252-54-2567	██████████	16/02/2015	2 366.95
		15/02/2016	<u>3 386.42</u>
			5 753.37 + intérêts et pénalité
0252-67-9328	██████████	07/12/2014	2 341.29
		16/02/2015	1 903.00
		15/02/2016	<u>2 133.84</u>
			6 378.13 + intérêts et pénalité
0252-71-1362	██████████	16/02/2015	1 113.43
		15/02/2016	<u>1 121.66</u>
			2 235.09 + intérêts et pénalité
0252-76-4456	██████████	16/02/2015	1 193.72
		15/02/2016	<u>1 973.48</u>
			3 167.20 + intérêts et pénalité

14 mars 2016

0252-76-6557	██████████	14/02/2014	109.64
		16/02/2015	2 022.46
		08/03/2015	105.89
		15/02/2016	<u>2 316.44</u>
			4 554.43 + intérêts et pénalité
0252-78-3206	██████████	27/10/2014	826.40
		16/02/2015	2 048.29
		15/02/2016	<u>2 382.25</u>
			5 256.94 + intérêts et pénalité
0252-78-4853	██████████	16/02/2015	2 775.01
		15/02/2016	<u>2 867.13</u>
			5 642.14 + intérêts et pénalité
0252-86-4754	██████████	19/05/2015	1 158.90
		15/02/2016	<u>1 992.95</u>
			3 151.85 + intérêts et pénalité
0252-86-5232	██████████	08/03/2015	1 276.66
		15/02/2016	<u>2 122.72</u>
			3 399.38 + intérêts et pénalité
0252-87-6825	██████████	14/02/2014	2 195.75
		16/02/2015	1 743.73
		15/02/2016	<u>2 109.74</u>
			6 049.22 + intérêts et pénalité
0252-94-4222	██████████	16/02/2015	1 043.04
		15/02/2016	<u>1 472.03</u>
			2 515.07 + intérêts et pénalité
0252-95-8922	██████████	16/02/2015	2 590.98
		15/02/2016	<u>2 421.29</u>
			5 012.27 + intérêts et pénalité
0351-16-5077	██████████	06/07/2015	2 997.56
		15/02/2016	<u>2 682.68</u>
			5 680.24 + intérêts et pénalité
0351-26-5996	██████████	14/02/2014	547.71
		16/02/2015	2 068.74
		15/02/2016	<u>2 119.93</u>
			4 736.38 + intérêts et pénalité
0351-29-5672	██████████	31/05/2015	2 864.54
		15/02/2016	<u>1 971.63</u>
			4 836.17 + intérêts et pénalité
0351-36-0063	██████████	31/05/2014	4 540.95
		16/02/2015	4 133.47
		15/02/2016	<u>4 088.78</u>
			12 763.20 + intérêts et pénalité

14 mars 2016

0352-20-0182	██████████	14/02/2014	990.74
		06/02/2015	1 672.70
		15/02/2016	<u>1 566.58</u>
			4 230.02 + intérêts et pénalité
0352-30-0143	██████████	02/10/2014	200.82
		16/02/2015	1 864.26
		15/02/2016	<u>1 937.34</u>
			4 002.42 + intérêts et pénalité
0352-31-9999	██████████	02/05/2015	111.99
		07/01/2016	1 456.89
		15/02/2016	<u>2 054.12</u>
			3 623.00 + intérêts et pénalité
0352-52-3711	██████████	02/08/2015	1 366.64
		07/01/2016	997.60
		15/02/2016	<u>2 088.42</u>
			4 452.66 + intérêts et pénalité
0353-70-5997	██████████	14/02/2014	36.52
		16/02/2015	132.37
		15/02/2016	<u>304.02</u>
			472.91 + intérêts et pénalité

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-085

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'affichage des résultats de la dernière évaluation du maintien de l'équité salariale réalisée par le Carrefour du capital humain de l'UMQ.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-086

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso modifie et accepte la grille salariale des employés non syndiqués, à savoir :

14 mars 2016

TEMPS PARTIEL 2016-2020						
FONCTION	01-01-2015	1.5 % 01-01-2016	1.5 % 01-01-2017	1.5 % 01-01-2018	1.5 % 01-01-2019	1.5 % 01-01-2020
Responsable bibliothèque	18.89 \$	19.17 \$	19.46 \$	19.75 \$	20.05 \$	20.35 \$
Préposée bibliothèque	13.61 \$	13.81 \$	14.02 \$	14.23 \$	14.45 \$	14.66 \$
Brigadier / brigadière	14.84 \$	15.06 \$	15.29 \$	15.52 \$	15.75 \$	15.99 \$
Gardien	63.05 \$	64.00 \$	64.96 \$	65.93 \$	66.92 \$	67.92 \$
Appariteur en loisirs	16.88 \$	17.13 \$	17.39 \$	17.65 \$	17.92 \$	18.18 \$

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-087

CONSIDÉRANT la résolution # 2015-10-421 adoptée par le Conseil municipal concernant l'achat d'une partie du lot 4 653 357 ;

CONSIDÉRANT qu'il était d'intérêt de signer une offre d'achat :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso entérine la signature d'une offre d'achat par Messieurs Benoit Lauzon, maire, et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, le ou vers le 1<sup>er</sup> mars 2016, d'une partie du lot 4 653 357, propriété de Mme Emmanuelle Lanoie.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-088

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la participation et le déplacement de M. Benoit Lauzon, maire, au cocktail après les activités entourant la lecture du budget du gouvernement du Québec, organisé par TACT intelligence conseil, le jeudi 17 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-089

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :





14 mars 2016

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte les propositions ci-dessous d'Acklands Grainger, pour des équipements de sécurité incendie, à savoir :

# 964658 appareils respiratoires 12 812.38 \$ + taxes  
# 2026214916 bouteilles/valves 45 min. 3 177.92 \$ + taxes

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-093

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de M. Jacques Legault, directeur du Service des Incendies, au 48<sup>e</sup> congrès annuel de « l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec » qui se tiendra du 21 au 24 mai 2016 au Hilton Lac-Leamy à Gatineau, sous le thème *Les regroupements...la voie de l'avenir*, au coût de 417 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-094

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso modifie et accepte la grille salariale des pompiers 2016-2020, à savoir :

POMPIERS 2016-2020						
FONCTION	01-01-2015	1.5 % 01-01-2016	1.5 % 01-01-2017	1.5 % 01-01-2018	1.5 % 01-01-2019	1.5 % 01-01-2020
Chef	21.60 \$	21.92 \$	22.25 \$	22.59 \$	22.93 \$	23.27 \$
Assistant- chef	20.77 \$	21.08 \$	21.40 \$	21.72 \$	22.04 \$	22.38 \$
Secrétaire	20.77 \$	21.08 \$	21.40 \$	21.72 \$	22.04 \$	22.38 \$
Lieutenant	20.77 \$	21.08 \$	21.40 \$	21.72 \$	22.04 \$	22.38 \$
Capitaine	19.81 \$	20.11 \$	20.41 \$	20.71 \$	21.03 \$	21.34 \$
Pompiers	18.01 \$	18.28 \$	18.55 \$	18.83 \$	19.12 \$	19.40 \$
Prévention	12.47 \$	12.66 \$	12.85 \$	13.04 \$	13.24 \$	13.43 \$

Adoptée à l'unanimité.

14 mars 2016

Rés. : 2016-03-095

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso indique à la Sûreté du Québec sa priorité en sécurité routière pour 2016, à savoir :

- Surveillance sur notre territoire de la circulation lourde et du respect des règles de stationnement, en particulier en zone scolaire.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-096

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription à la formation « Pompier I » des pompiers ci-dessous :

- Guillaume Poirier
- Kevin Holmes
- Jason Vadnais-Purdy
- Joël Raby

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-097

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso paie au pompiers de la Brigade de Thurso un tarif minimum de base lors des sorties incluant les mauvais ou les annulations d'appel, à savoir :

- |                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| • Entre 6 heures et minuit | 2 heures minimum |
| • Entre minuit et 6 heures | 3 heures minimum |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-098

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

14 mars 2016

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition du 23 février 2016 de « Localisation Bois-Francis inc. », pour la vérification et/ou localisation de fuite sur le réseau municipal.

QU'un budget de 1 200 \$ soit prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-099

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de CIMA+ du 1<sup>er</sup> mars 2016 concernant le rehaussement du niveau du barrage (niveau historique), autorise les modifications aux plans et devis et approuve les coûts supplémentaires de 17 000 \$ en frais d'ingénierie et 70 000 \$ pour la construction.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-100

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission du 2 février 2016 de Entreprise d'électricité Réjean Desjardins Inc., au montant de 7 715 \$ plus taxes, pour le remplacement du variateur de vitesse sur la pompe #2 du poste principal de pompage des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-101

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition d'Imprimerie Papineauville pour l'achat d'une huche 4 portes mélanine, pour le bureau de l'inspecteur en bâtiment, pour un montant de 589 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-102

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

14 mars 2016

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de WSP Canada Inc., au montant de 10 330 \$ plus taxes, pour documenter, par écrit, les solutions et le plan de travail pour faire face aux enjeux importants en environnement concernant le nouveau parc industriel régional.

QUE la présente acceptation est conditionnelle à l'approbation de la MRC Papineau et/ou de la Régie du parc industriel.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-103

CONSIDÉRANT la demande de dons et commandite déposée par le Club Optimiste de Thurso pour la tenue d'un zumbathon le 9 avril 2016 dont les profits seront versés à la Société canadienne du cancer :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'utilisation gratuite de la salle communautaire le 9 avril prochain par le Club Optimiste de Thurso pour l'organisation d'un zumbathon.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-104

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de Réfrigération et Gaz Centre-Ville Ltée du 17 février 2016, pour l'installation d'un interrupteur sur le thermostat de l'air climatisé dans le centre communautaire, au montant de 580 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-105

CONSIDÉRANT la demande de droit de passage pour le Défi Gatineau-Tremblant les 28 et 29 mai 2016 en lien avec le Grand Défi Pierre Lavoie ;

CONSIDÉRANT la demande d'utilisation de l'aréna ;

CONSIDÉRANT que l'équipe a choisi de supporter l'école primaire Maria-Goretti :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

14 mars 2016

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'utilisation gratuite de l'aréna Guy Lafleur les 28 et 29 mai prochain pour le Défi Gatineau-Tremblant.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-106

CONSIDÉRANT les différentes propositions reçues pour le parc de planche à roulette (skate park) ;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre a été organisée avec les jeunes ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission Jeunesse :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition du 18 février 2016 de Papillon Skate Parc Inc., enlevant les 3 premiers items, pour un total modifié de 18 600 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-107

CONSIDÉRANT l'engagement d'étudiant(e)s pour la période estivale pour l'organisation d'un camp de jour ;

CONSIDÉRANT les recommandations de M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, et de M. Dominic Paquin, moniteur en chef du camp de jour 2016 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'engagement des étudiant(e)s ci-dessous pour la période estivale aux conditions suivantes :

- |                       |           |            |                    |
|-----------------------|-----------|------------|--------------------|
| • Naomie Pelletier    | monitrice | 12.25 \$/h | (4 ans expérience) |
| • Vincent Labrosse    | moniteur  | 11.25 \$/h | (1 an expérience)  |
| • Coralie Bissonnette | monitrice | 11.25 \$/h | (1 an expérience)  |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-108

CONSIDÉRANT l'engagement d'étudiant(e)s à la piscine municipale pour la saison 2016 ;

CONSIDÉRANT les qualifications requises ;

14 mars 2016

CONSIDÉRANT les recommandations de M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso engage les étudiant(e)s ci-dessous à la piscine municipale aux conditions énumérées au contrat de travail et conditionnel à l'obtention de l'attestation des qualifications requises :

- |                   |                      |                              |
|-------------------|----------------------|------------------------------|
| • Hugo Thibaudeau | sauveteur national   | 14.75 \$/h + 1.00 \$/h prime |
| • Tamara Ledoux   | sauveteuse nationale | 14.25 \$/h + 1.00 \$/h prime |
| • Félix Lanthier  | assistant-sauveteur  | 11.25 \$/h + 1.00 \$/h prime |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-109

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat de poubelles, cendriers et divers équipements pour les besoins du festival *Thurso en musique*.

QU'un budget de 1 500 \$ soit prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-110

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition # 1032016-1 du 1<sup>er</sup> mars 2016 de Entreprise d'électricité Réjean Desjardins Inc., au montant de 3 895 \$ plus taxes, pour le remplacement du transformateur 15KVA qui alimente le panneau électrique de la salle électrique principale à l'aréna Guy Lafleur.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-111

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

14 mars 2016

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition # 1032016-02 du 1<sup>er</sup> mars 2016 de Entreprise d'électricité Réjean Desjardins Inc., au montant de 2 990 \$ plus taxes, pour fournir 2 panneaux mobiles avec 8 prises de 15 ampères pour desservir le festival *Thurso en musique* à l'aréna Guy Lafleur.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-112

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY  
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition # 1032016-03 du 1<sup>er</sup> mars 2016 de Entreprise d'électricité Réjean Desjardins Inc, au montant de 795 \$ plus taxes, pour l'installation de prises extérieures à l'aréna Guy Lafleur pour les besoins du festival *Thurso en musique*.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-113

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,  
APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE  
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de Monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et Directeur général, à la session de perfectionnement « La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils » offerte par l'ADMQ, qui se tiendra le 5 avril 2016 au 75 rue d'Edmonton à Gatineau, au coût de 295 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-114

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE  
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous mentionnées à Transport Michel Deschamps et Fils, à savoir :

# 23484 - Bris d'aqueduc sur St-Louis 1 170.98 \$ + taxes

# 23485 - Bris d'aqueduc sur Galipeau 1 768.00 \$ + taxes

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-115

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET



14 mars 2016

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de 2 015 \$ plus taxes à Portes Interprovincial Inc. pour les réparations de deux fenêtres (verre trempé / broché) au centre communautaire et à l'aréna.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-116

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la participation des personnes ci-dessous à la Table de concertation Aînés Petite-Nation-Vallée-de-la-Lièvre qui se tiendra au centre communautaire James Maclaren le 22 mars 2016 de 8 h 30 à 13 h, à savoir :

- M. René Ouellet, conseiller
- M. Carol Danis, conseiller

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-117

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise Messieurs Benoit Lauzon, maire, et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso une permission de voirie avec le *ministère des Transport, de la mobilité durable et de l'électrification des transports* sur une partie des lots 4 853 831 et 4 853 842.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-118

APPUI À L'ÉCOLE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT que l'école publique veille à la qualité des services éducatifs et à la réussite de tous les élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population ;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires de l'Outaouais ont su relever les défis auxquels elles ont été confrontées et ce, malgré les importantes compressions budgétaires subies depuis quelques années ;

CONSIDÉRANT que la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais (CCSO) est un organisme régional reconnu par la Fédération des commissions scolaires du Québec et composé des présidentes et présidents des quatre (4) commissions scolaires francophones de

14 mars 2016

l'Outaouais soit Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, Commission scolaire des Draveurs, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT que l'action de la CCSO repose sur l'engagement actif des 4 présidentes et présidents à assurer que les élus scolaires de l'Outaouais puissent jouer pleinement leur rôle de représentants de la population tant les élèves, les parents, les contribuables que les organismes du milieu ;

CONSIDÉRANT que la CCSO travaille activement avec les commissions scolaires à la promotion du développement social, culturel et économique de la région de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT que la CCSO reconnaît qu'une structure démocratique en éducation permet aux citoyens en général, et aux parents en particulier, d'exprimer leurs opinions et d'influencer les décisions prises à l'égard des élèves du Québec ;

CONSIDÉRANT que le budget global des commissions scolaires francophones de l'Outaouais se chiffre à plus de 460 millions \$ et constitue de ce fait un maillon des plus important à l'essor économique de la région ;

CONSIDÉRANT que de par leur mandat de premiers administrateurs les élus scolaires de l'Outaouais ont su maintenir en dessous de 5 % les frais d'administration liés à la gestion des commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT l'importance d'une gouvernance locale, imputable à la communauté dont elle est issue, qu'elle dessert, qu'elle connaît et à qui elle rend des comptes :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET

ET RÉSOLU :

De réaffirmer l'importance qu'une instance démocratique élue au suffrage universel puisse continuer d'administrer les commissions scolaires du Québec et d'assurer à la population du Québec un pouvoir d'influence de proximité ;

De demander au gouvernement, plus particulièrement au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et au ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx de reconnaître les commissions scolaires comme des partenaires privilégiés à l'amélioration du système d'éducation public québécois et de l'école publique québécoise ;

De transmettre copie de cette résolution au premier ministre du Québec, au ministre de l'Éducation, à la ministre et aux députés provinciaux de l'Outaouais et à la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité.

14 mars 2016

Rés. : 2016-03-119

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET,  
APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE  
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 201660 de la MRC Papineau, au montant de 4 085.30 \$, pour les frais fixes liés au système de téléphonie IP.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-120

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE  
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 18975 du 8 décembre 2015 de Portes Interprovincial Inc., au montant de 2 845 \$ plus taxes, pour les travaux de réparation des portes à l'aréna Guy Lafleur.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-121

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY  
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte l'emplacement pour la construction de la ligne de téléphone et de télécommunication de Bell Canada, nécessaire en regard des travaux prévus au ponceau, tel qu'indiqué au plan de Infrastructel daté du 2016-03-07 (# H31515 – CM 02).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-122

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE  
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous à Quadrivium, à savoir :

- |          |                 |                     |
|----------|-----------------|---------------------|
| • # 2597 | TECQ            | 1 720 \$ plus taxes |
| • # 2596 | parc industriel | 700 \$ plus taxes   |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-123

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

14 mars 2016

APPUYÉ PAR MONSIEUR RENÉ OUELLET

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise M. Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso tout document nécessaire à l'adhésion et/ou l'inscription des services en ligne des intervenants externes (Emploi Québec).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-03-124

MONSIEUR LÉONARD RABY PROPOSE,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE,

QUE la présente séance soit levée à 20 heures 15.

Adoptée à l'unanimité.

(signé)

\_\_\_\_\_  
Benoît Lauzon, Maire

(signé)

\_\_\_\_\_  
Mario Boyer, Sec.-trés.